



centre de gestion de l'eure  
fonction publique territoriale

REPUBLIQUE FRANCAISE  
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE L'ÉURE

ARRETÉ N° 2024-29 – CONC  
PORTANT LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL  
PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE – Session 2024

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ÉURE

- Vu Le Code Général de la Fonction Publique ;**  
**Vu** La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, modifiée, relative à l'égalité et la citoyenneté,  
**Vu** Le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certaines mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;  
**Vu** Le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;  
**Vu** Le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux de 1<sup>ère</sup> classe ;  
**Vu** Le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;  
**Vu** Le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;  
**Vu** Le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;  
**Vu** Le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;  
**Vu** Le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B  
**Vu** Le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;  
**Vu** Décret n° 2018-114 du 16 février 2018 relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « Base concours » ;  
**Vu** Le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;  
**Vu** Le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article L 325-30 du Code Général de la Fonction Publique en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;  
**Vu** L'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe ;  
**Vu** L'arrêté du 19 juin 2007 modifié fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,  
**Vu** L'arrêté du 4 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours »  
**Vu** Le Code du Sport, Titre II, Chapitre I, disposant en son article L. 221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes ;  
**Vu** Le règlement général des concours et examens professionnels organisés par les Centres de Gestion de Normandie ;  
**Vu** l'arrêté n°2023-40-CONC du 29 juin 2023 portant ouverture du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2024 ;  
**Vu** l'arrêté 2023-57-CONC du 30 novembre 2023 portant admission à concourir du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024.

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99

Mail : [info@cdg27.fr](mailto:info@cdg27.fr) – Site Internet : [www.cdg27.fr](http://www.cdg27.fr)

Vu l'arrêté 2024-08-CONC du 29 janvier 2024 portant désignation des membres du jury du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024

Vu l'arrêté 2024-09-CONC du 6 février 2024 portant désignation des correcteurs et intervenants pour les épreuves d'admissibilité du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024

Vu l'arrêté 2024-17-CONC du 22 avril 2024 portant désignation des correcteurs et intervenants pour les épreuves d'admissibilité du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024 pour les pour les épreuves d'admissions et facultatives

Vu l'arrêté 2024-22-CONC du 17 mai 2024 portant désignation des correcteurs et intervenants du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024 pour les pour les épreuves d'admissions et facultatives modifiant l'arrêté 2024-14 du 22 avril 2024 portant désignation des correcteurs et intervenants du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024 pour les pour les épreuves d'admissions et facultatives

**Considérant** : les délibérations du jury d'admission en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## A R R E T E

**ARTICLE 1** : Sont inscrits sur la liste d'aptitude du concours d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe session 2024 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, les candidats ci-dessous cités :

### CONCOURS EXTERNE :

NOM	Prénom
ADRIAN-JAUPART	Armelle
BELIN	Claire
BESSON	Céline
BRAHIMI	Lydia
BRAZIDEC	Margot
BREC	Gwendoline
CAPPELLO	Floriane
CAREL	Camille
CHAVANA	Eric
CORTEBEECK	Laurie
CUMONT	Nathalie
CUVILLIER	Marie
DELAITRE	Annabelle
ETIENNE	Jennifer
FICHET	Corinne
FINA	Loussilaho
GERRY	Marion

NOM	Prénom
GUEROUT	Johane
JUHEL	Sophie
KIRICHDJIAN	Manon
LAMBERT	Valérie
LAUNAY	Vanessa
LE DOUJET	Sophie
MACQUET	Melanie
MEHEUST	Pascaline
METAIS	Helene
PEIXOTO MOREIRA	Joana
PERRIER	Clémence
PROUST	Tiffany
QUESNEL	Ludivine
QUILVIN	Marie
STERMIERI	Floriane
VALENTIN	Véronique

**CONCOURS INTERNE :**

NOM	Prénom
AHITOUVE	Cécile
ANGELO	Sabrina
BISSON	Alix
BRIEUX	Véronique
DEHENAU	Sylvie
DEMEILLERS	Rachel
DEYHARRASSARY	Aimée
DUBOIS	Bérengère
FARIN	Delphine
FRENE	Manon
GARIN	Alizée
GARNIER	Ellia
GESLAIN	Mélia
GODEBERT	Pauline
HAMON	Cécile

NOM	Prénom
HURAY	Johnny
JARNOUEN	Ophélie
LE CHOISNIER	Honorine
LECLERC	Alexia
LEGRAIN	Christine
LEOMENT	Sandrine
LEROY	Karine
MARCHAL	Marie-Laure
REMY	Marielle
ROBERT	Lucie
SUIRE	Joëlle
TOURNEBIZE	Caroline
VAUTHRIN	Éline
VIDAL	Frédérique
VRAIN	Nathalie

**TROISIEME CONCOURS**

NOM	Prénom
FAITOUT	Karima

**ARTICLE 2 :** Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen : 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

Fait à Evreux, le 1<sup>er</sup> juillet 2024



Le Président

Pascal LEHONGRE



Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOIX - BP 276 - 27002 EVREUX CEDEX - Tél : 02 32 39 23 99

Mail : [info@cdg27.fr](mailto:info@cdg27.fr) - Site Internet : [www.cdg27.fr](http://www.cdg27.fr)

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le



ID : 027-282700020-20240704-ARCONC202429-AR